

*Initiatives parlementaires*

que nous les avons très volontiers autorisés à faire. Ils y ont fait une recommandation très précise, que voici:

Compte tenu de toutes les considérations, le groupe croit que le NORAD sert bien le Canada et que l'accord devrait donc être renouvelé pour une autre période.

Voilà une citation bien précise.

Comme le député qui m'a précédé l'a si bien décrit, le comité a cherché à savoir s'il était possible de trouver le moyen de s'entendre sur une période de temps durant laquelle pourraient s'effectuer l'examen de la politique de défense et l'examen de politique étrangère que nous souhaitons tous voir effectuer. En fait, le rapport du comité des affaires étrangères a précisément recommandé un examen de la politique dans ces deux domaines, et nous sommes encore intéressés à nous en charger.

Je me contenterai de faire remarquer que nous pensions à l'époque en être arrivés à une entente. Il ne s'agissait pas de scinder l'amendement libéral en deux, nous pensions plutôt pouvoir nous entendre, dans le but de faciliter un examen de la politique étrangère et de la politique de défense, sur une période de moins de cinq ans. Nous avons, collectivement je pense, le sentiment que nous ne pouvions plus faire comme si rien n'avait changé lorsqu'il s'agissait d'élaborer notre politique étrangère en tenant compte des intérêts stratégiques et de sécurité. Le problème principal avait en effet disparu, et il devenait maintenant urgent de parler de ce qu'il fallait faire pour résoudre les conflits dans le contexte d'un nouvel ordre mondial, de ce qu'il fallait faire en matière de surveillance de l'Arctique, et de toutes ces questions dont l'orateur qui m'a précédé a parlé avec tant d'éloquence et qu'il connaît si bien.

Telles sont les considérations qui nous ont motivés. Comme le député de Victoria le sait bien, on a tâché d'en arriver à une conclusion. Il sait très bien pourquoi nous n'y avons pas réussi. Je ne peux pas en parler ouvertement, car sauf erreur, ces votes se sont tenus à huis clos, et je ne parlerai donc pas de ce qui s'est passé à huis clos. Le député de Victoria sait qu'une entente a été rompue dans cette salle. Le député sait que je le crois. Il ne sera donc pas étonné. Je le sais.

**M. Brewin:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député affirme quelque chose de très sérieux. Il laisse entendre que je sais qu'on a violé une certaine entente en comité. Je veux qu'il soit bien clair dans le compte rendu que, premièrement, je ne savais absolu-

ment pas que c'est ce que le député croyait que la situation était à ce comité et que, deuxièmement—je le dis catégoriquement—, il n'y a jamais eu d'entente à ce sujet.

Il y a eu des divergences d'opinion sur la question de savoir pour combien de temps nous devrions recommander que l'accord soit maintenu. Cela, je le comprends, mais il n'y a jamais eu d'entente à ce sujet et j'ignorais que le député croyait autre chose jusqu'à ce qu'il prenne la parole pour le dire.

**M. Bosley:** Incroyable, monsieur le Président.

Le député a eu cinq entretiens personnels avec moi à ce sujet. Ces discussions ont commencé avant que le comité présente son rapport. Elles ont commencé ici, à la Chambre, quand on se demandait s'il n'y avait pas moyen de créer un consensus au sujet du rapport concernant le NORAD.

Je lui ai fait savoir—et je tiens à le répéter ici—que deux ou trois d'entre nous, des membres du parti ministériel estimaient qu'il pouvait être intéressant de recommander une période plus courte dans la mesure où le comité serait unanime là-dessus.

Le député a déclaré, et j'insiste, que, s'il était possible d'obtenir une période plus courte—nous nous étions entendus sur trois ans—, son parti et lui seraient d'accord sur le renouvellement du NORAD pour trois ans à la fois.

Je précise, sans dire ce qui s'est passé en comité, que c'est ce dont lui et moi avons discuté ici même à la Chambre. Il sait pertinemment que j'étais furieux; il a entendu ce que j'ai déjà dit là-dessus.

Le moment est venu de se prononcer sur le rapport du sous-comité favorisant une période plus courte et réclamant l'examen de la politique étrangère. Je ne peux révéler ce qui s'est passé au cours d'un vote en comité.

Il a été impossible d'obtenir la majorité des voix nécessaire pour adopter cette période de trois ans. Il sait pourquoi; il était là.

Je n'ai jamais pu comprendre comment les néo-démocrates, notamment mon cher collègue, peuvent dire ensuite que nous avons eu la chance de recommander une période de renouvellement plus courte et un examen de la politique de défense, mais que nous n'avons pas saisi cette chance. Je trouve tout à fait incompréhensible qu'ils proposent ensuite cette motion.